

PRÉVENTION ET RÉDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

Formation de 4 à 6 jours qui vous permettra de comprendre comment inscrire votre entreprise dans une démarche "qualité et sécurité"

<p>Image not found or type unknown</p>  <p>OBJECTIFS</p>	<p>Appréhender l'intérêt pour l'entreprise et pour chacun de ses salariés, de la mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels</p> <p>Comprendre et appliquer le décret N°2001-1016 du 05/11/2001</p> <p>Inscrire son entreprise dans une démarche « qualité et sécurité »</p> <p>Procéder à l'évaluation des risques de l'entreprise</p> <p>Finaliser le Document Unique et le faire vivre</p>
<p>Image not found or type unknown</p>  <p>PUBLIC CONCERNÉ</p>	<p>Tout salarié de l'entreprise dans un premier temps, puis toute personne impliquée dans un groupe de travail visant à mettre en place la gestion des risques professionnels et à participer à la rédaction du Document Unique.</p>
<p>Image not found or type unknown</p>  <p>DURÉE</p>	<p>4 à 6 jours, à moduler en fonction des résultats de l'analyse de la position de l'entreprise en termes de sécurité</p>
<p>Image not found or type unknown</p>  <p>PRÉREQUIS</p>	<p>Aucun</p>
<p>Image not found or type unknown</p>  <p>COÛT</p>	<p>nous consulter</p>

Image not found or type unknown



ES PLUS DE LA FORMATIO

Formation réalisée sur le principe de la formation action donc totalement adaptée à votre fonctionnement

Image not found or type unknown



PROGRAMME

Sensibilisation à la gestion des risques professionnels de tous les salariés de l'entreprise (en ½ journées par groupes de 10 à 15 personnes)

Le risque professionnel, qu'est ce que c'est ?
Les grandes lignes du décret du 05 Novembre 2001
Constitution éventuelle d'un groupe de travail

Évaluation des risques et rédaction du Document Unique

(2 à 4 journées selon le résultat de l'analyse de la position de l'entreprise en terme de sécurité, réparties toutes les 3 semaines environ pour permettre un travail intersession)

Analyse de la position de l'entreprise en terme de sécurité
Étude approfondie du décret du 05/11/01 et des textes et règlements qui s'y rapportent pour en connaître les conséquences et en déterminer les avantages

Préparation de la démarche d'évaluation des risques

Fixation des objectifs
Définition des postes de travail
Planification de la démarche

Présentation de différentes méthodologies d'évaluation des risques et choix de la méthode la plus appropriée pour :

Identifier, évaluer et recenser les risques
Hiérarchiser les risques
Déterminer les priorités

Structure du rapport d'évaluation des risques

Retranscription de l'analyse réalisée
Planification des actions correctives à mettre en place

Organisation du suivi de l'évaluation des risques et mise en place d'un système d'amélioration continue de la gestion de la sécurité dans l'entreprise

Les outils de suivi
Comment intégrer de nouveaux risques ?

Image not found or type unknown



DES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroulera en deux phases bien distinctes :

Sensibilisation puis formation / action

Le formateur s'appuiera sur le texte du décret et, surtout, sur le travail du groupe constitué pour concrétiser ses apports théoriques et méthodologiques.

Image not found or type unknown



CONTACT

Formeum

Tél. 04 66 879 624

